

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
26 août 2019

---

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° CD332

présenté par  
M. Bony  
-----

**ARTICLE 2**

À la fin de l'alinéa 23, après le mot :

« services »,

insérer les mots :

« et des infrastructures ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement propose donc faire apparaître clairement l'intégration des infrastructures concourant au développement des mobilités au sein du périmètre de financement du versement mobilité.